

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 26 juillet 2016

*** PLUI arrêté par le Conseil Communautaire du 24 mai 2016 ;; Avis à émettre**

Le projet de PLUI-H a été arrêté le 24 mai 2016 par délibération du Conseil Communautaire de la CIDERAL. Un exemplaire complet de dossier sous format informatique, ainsi que les plans de zonage et le règlement écrit ont été transmis aux Mairies afin que tous les Conseils Municipaux émettent un avis sur ce PLUI-H arrêté. La délibération du Conseil Communautaire de la CIDERAL et le bilan arrêtant le PLUI-H ont été affichés en mairie de St-Gilles-Vieux-Marché le 20/06/2016 et ce pendant une durée d'un mois.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal arrêté par le Conseil Communautaire du 24 mai 2016.

*** Renouvellement du contrat de la ligne de trésorerie**

Une ligne de trésorerie a été ouverte auprès du Crédit Agricole depuis le 16 juillet 1996.

Le Conseil Municipal a décidé de renouveler, pour une année, du 10/05/2016 au 10/05/2017, le contrat de la ligne de trésorerie souscrit auprès du Crédit Agricole, pour un montant de 50 000 euros.

*** Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement de 2015**

Les services de la DDTM de Saint-Brieuc ont établi le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de la Commune pour l'année 2015.

Le Conseil Municipal a adopté le rapport de l'année 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de la Commune.

*** Subvention pour le transport scolaire de l'année 2015 - 2016**

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire, pour l'année scolaire 2015-2016, le versement d'une subvention pour le transport scolaire de 50 % du montant payé par les familles pour les enfants scolarisés en primaire empruntant le transport scolaire organisé par le Conseil Général. Une subvention de 50 % du montant payé par les familles sera également versée pour les enfants scolarisés en primaire dans le regroupement pédagogique des écoles publiques de Saint-Mayeux et Plussulien et empruntant le transport scolaire organisé par la Commune de Saint-Mayeux. Un justificatif de paiement des frais de transport payés au Conseil Général et payés à la Commune de Saint-Mayeux sera demandé.

*** Etude d'aménagement du Bourg**

Le Mercredi 13 juillet 2016 ont eu lieu les auditions des 4 agences retenues après la 1^{ère} phase, pour la maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement du Bourg, en présence des membres de la Commission, de Mr FILOCHE de l'ADAC 22 et de Michel LE DENMAT, employé communal.

Monsieur le Maire a fait un compte-rendu au Conseil Municipal de ces auditions et une agence a été retenue.

*** Travaux à l'église**

La société JOUBREL de La Mézière (35) devait commencer les travaux à l'église le 20 juin 2016 pour une durée de travaux de 4 mois. Finalement, le démarrage des travaux est reporté à fin août 2016.

*** Aire d'accueil pour campeurs**

L'aire d'accueil pour campeurs fonctionne en régie avec un régisseur titulaire et un régisseur suppléant, qui enregistrent les entrées, encaissent les recettes et établissent les factures.

Le Conseil Municipal a décidé de nommer Mme Brigitte BOTT, secrétaire de Mairie, régisseur titulaire et Mr JEGOU Yann, Adjoint au Maire, régisseur suppléant.

*** Logements locatifs disponibles**

Côtes d'Armor Habitat a informé la Mairie qu'un des deux logements locatifs de type 4, situé Cité des Lilas, était à louer à compter du 28 septembre 2016 pour un loyer mensuel de 385,94 euros.

La Commune disposera également à compter du 1^{er} octobre 2016 d'une maison T3 à louer, située Résidence des Camélias. Le loyer mensuel est de 407,60 euros.